

l'Amicale des Passionnés  
de Véhicules Anciens  
présente



# Terre & mer

## PAYS BASQUE

DU 05 AU 12 MAI 2018

Membre de la Fédération Française des Clubs de Véhicules Anciens - Fédération Française des Clubs de Véhicules Anciens - Fédération Française des Clubs de Véhicules Anciens



[www.apva86.org](http://www.apva86.org)

Amicale des Passionnés de Véhicules Anciens  
Restaurant La Petite - Siège social de l'APVA86  
215 avenue de Paris - 86000 Poitiers



AG2R LA MONDIALE  
RETRAITTE - PNEUVANCE - SANTE - CHARGES



# TERRE & MER

## DU 5 AU 12 mai 2018

### Date limite d'inscription 28 avril 2018

#### RÈGLEMENT

**Article 1 :** L'APVA 86 organise un rallye promenade nommé «Terre & mer au pays Basque» du 5 au 12 mai 2018, sur route ouverte, sans classement ni chronométrage. L'APVA86 peut être amenée à modifier le programme en fonction des critères temps et autorisations.

**Article 2 :** Toute personne qui s'inscrit s'engage à respecter le code de la route, les directives des organisateurs, doit avoir un véhicule immatriculé, à jour de contrôle technique et d'assurance.

**Article 3 :** Pour un équipage de 1 ou 2 personnes et leur véhicule, les droits d'engagement comprennent : l'organisation générale du rallye, l'encadrement logistique (un camion porte voiture sera à disposition pour l'assistance de votre véhicule), une plaque de rallye, un livret de route, l'hébergement en chambre double du 5 mai au soir au 12 mai au matin, en demi-pension (petits déjeuners et repas du soir avec boissons comprises) dans un hôtel 3\*\*\*. Les visites, promenades diverses ne sont pas comprises dans le montant des inscriptions. Pour ces visites un tarif de groupe a été négocié.

**Article 4 :** Toute personne qui désire participer à cette sortie doit adresser au siège de l'APVA86 le bulletin d'inscription signé et accompagné d'un chèque de la somme totale ou de plusieurs chèques pour un paiement échelonné. *Tous les chèques seront datés de la date du jour d'émission, le dernier étant encaissé le 30 avril 2018.*

**Article 5 :** Pour être prise en compte, toute annulation doit être faite par écrit (courrier ou mail) avec justificatif et sera négociée au cas par cas.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepter intégralement en signant la présente inscription :  
Le \_\_\_ / \_\_\_ / 2018      mention lu et approuvé      SIGNATURE

#### JE M'INSCRIS : Pour la sortie TERRE & MER au PAYS BASQUE

Tarif par personne adhérent : .... x 645 €      soit ..... Euros

Tarif par personne non adhérent : .... x 745 €      soit ..... Euros

Forfait pour supplément chambre single pour le séjour: .... x 190 €      soit ..... Euros

TOTAL : ..... Euros

NOM(*pilote*)..... PRÉNOM.....

NOM(*passager*)..... PRÉNOM.....

ADRESSE..... TEL.....

PORTABLE..... EMAIL.....

VOITURE DE MARQUE..... MODÈLE..... ANNÉE.....

**Départ avec le groupe de Poitiers**

**Départ libre**

**A retourner avant le 31 mars 2018 avec votre règlement à l'ordre de l'APVA86**

**Les chèques vacances sont acceptés**